

Maîtrise en droit notarial

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES ET DOMAINES DE DROIT RECOMMANDÉS

En vue de réussir le programme de Maîtrise en droit notarial, la candidate ou le candidat doit posséder les connaissances et les compétences nécessaires, notamment dans les domaines de droit suivants :

- Libéralités et successions
- Fiscalité et fiducies
- Biens et prescription
- Droit de l'entreprise
- Droit des personnes et de la famille
- Droit des obligations et des contrats
- Droit des sûretés

Parmi les activités pédagogiques à option offertes au programme de baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke, celles qui présentent un intérêt particulier en fonction des exigences du programme de Maîtrise en droit notarial sont les suivantes :

Cours fortement recommandés

- DRT302 – Libéralités et successions
- DRT509 – Droit fiscal II

Cours recommandés

- DRT303 – Droit international privé
- DRT308 – Droit des sûretés
- DRT498 – Droit et fiscalité des fiducies
- DRT532 – Droit de la faillite
- DRT546 – Droit des contrats
- DRT557 – Droit de l'urbanisme et de l'aménagement

Cours d'appoint

La direction du programme peut exiger à la candidate ou au candidat l'inscription à l'un ou l'autre des cours d'appoint en droit des successions ou en droit fiscal qui se donnent à la session d'été, à savoir :

- DRN789 – Introduction au droit fiscal
- DRN790 – Introduction aux successions

Pour vous inscrire à l'un ou l'autre de ces cours d'appoint ou pour obtenir toute information supplémentaire concernant les activités pédagogiques recommandées, veuillez communiquer avec nous.

Courriel : notariat.droit@USherbrooke.ca
Téléphone : 819-821-8000, poste 62533